

Seizième numéro du bulletin d'informations internationales de l'Union syndicale Solidaires. Sa diffusion aux adhérent-e-s est de la responsabilité des structures membres, qui peuvent le reproduire, le glisser dans leurs journaux, bulletins, etc., en reprendre des articles...

Une multinationale française licencie 180 ouvriers coréens...

Une délégation de 4 ouvriers de Valéo-Corée est à Paris jusqu'au 22 décembre avec deux responsables de la KCTU. Ils refusent la fermeture de la filiale coréenne de Valeo qui met à la rue les 180 salariés. Une rencontre a eu lieu le 9 décembre avec la direction de Valéo. Diverses actions sont prévues en direction des salariés de Valeo et de Renault dont Valeo est un important fournisseur. Ci après leur texte, expliquant leur démarche.

Si l'entreprise à laquelle vous avez consacré plus de 20 ans de votre vie vous licencierait du jour au lendemain sans la moindre explication, quelle serait votre réaction? Quelle serait votre réaction si votre lettre de licenciement était apportée par Chronopost à votre domicile alors même que vous êtes encore sur la chaîne de montage de votre usine ?

C'est ce qui est arrivé aux ouvriers coréens de l'entreprise Valeo-Corée. Le 26 octobre 2009, **nous nous sommes rendus à l'usine comme d'habitude et avons appris la liquidation de notre entreprise** à compter du 30 octobre. Une fois la lettre envoyée, la direction a démissionné et quitté le pays, rendant ainsi impossible toute négociation avec nos syndicats. La multinationale française Valeo, qui emploie plus de 60.000 salarié-e-s dans 27 pays, est le fournisseur du concessionnaire automobile Renault et notamment de l'usine Renault-Samsung implantée en Corée du Sud.

Face à la précarité dans laquelle nous étions plongée au début de l'hiver, sans emploi et pour certains sans logement, Valeo nous a répondu que la crise économique obligeait chacun à faire des sacrifices. **Le 20 octobre 2009, Valeo annonçait pour le troisième semestre de l'année 2009 les plus fortes recettes depuis 2005!** La société française se targue même sur son site internet d'avoir su traverser et surmonter la crise grâce à la **reprise de croissance des marchés asiatiques et tout particulièrement du marché coréen (+14%)**.

La société française a refusé de négocier et même de rencontrer les syndicats coréens. Depuis qu'elle a acheté Valeo-Corée en 2005, Valeo s'est octroyée chaque année des commissions de 3% sur les ventes brutes de l'usine coréenne, sans jamais réinvestir un centime dans les équipements coréens. Elle a également procédé à la vente du terrain de l'usine ; l'entreprise coréenne n'a jamais vu la couleur de cet argent immédiatement transféré en France. Après avoir exploité les ouvriers coréens pendant deux ans (baisse drastique de salaire, réduction des effectifs, ignorance complète des syndicats), Valeo ferme son usine coréenne et met tous les ouvriers, qui ont pourtant contribué à son profit, dans une situation de très grande précarité. La société française a agi sans tenir compte de l'article 41 de la convention collective qui exige 90 jours de préavis, des négociations avec le syndicat et la conclusion d'un accord entre le syndicat et la direction avant de procéder à un changement majeur dans l'entreprise.

C'est pourquoi nous sommes venus aujourd'hui demander aux travailleur/ses en France de nous montrer leur soutien et leur solidarité afin que nos revendications soient enfin entendues et satisfaites : **nous luttons pour la réouverture de notre usine, l'annulation des licenciements non justifiés de l'ensemble des ouvriers et pour ce faire, l'ouverture de négociations directes avec les syndicats.**

Ouvriers métallurgistes coréens délégation de lutte - Korean Metal Workers' Union Valeo Compressor Korea (KMWU-KCTU)

<http://kctu.org/>

Répression sauvage à Rabat

Les militants de trois coordinations (Rabat, Salé, Temara) organisaient un sit-in contre la hausse des prix et la dégradation des services publics, place Melilia, au terminus des autobus de Salé. **Ils protestaient contre la situation catastrophique, dont la responsabilité incombe à VEOLIA et à sa filiale Stario à qui se secteur public a été bradé.** Les militants présents ont été sauvagement tabassés et violentés par les « forces de l'ordre » !

Solidarité avec les indiens Mapuche du Chili et d'Argentine

Rencontre avec Gastón Roa Antileo, porte-parole et président de la communauté mapuche de Chilcoco, de la province d'Arauco, sud du Chili. Son secteur d'activité actuel est la recherche archéologique, dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine historique du peuple mapuche (Projet Colline Colo-Colo, du nom d'un des chefs mapuche qui avaient résisté au conquérant espagnol).

Les Mapuche, littéralement « *Peuple de la Terre* » en langue mapudungun, sont les communautés autochtones de la zone centre-sud du Chili et de l'Argentine, connues également sous le terme tombé en désuétude d'Araucans. Les Mapuche sont 1,5 million au Chili sur une population totale de 17 millions. Gaston a passé quelques semaines en France dans le but de lever une campagne internationale de solidarité pour les droits des peuples originaires au Chili et en Argentine.

Leurs terres sont en effet à présent occupées par des multinationales protégées par la police d'Etat. Non seulement ces firmes les ont spoliées de leurs terres mais elles ont produit ce que les Mapuche appellent un véritable « *génocide de la vie sur ces territoires* » : surexploitation forestière, fumigations des terres, pollution irréversible d'une partie des sols. Les pesticides ont décimés les abeilles dont le miel était une production traditionnelle des Mapuche. Bref, tout est contaminé dans la région. Les Mapuche ont essayé de récupérer leurs terres mais les cabinets d'avocats de ces firmes exigent des titres de propriété très difficiles voire impossibles à faire valoir. Il faut préciser que c'est la seule communauté indienne d'Amérique Latine dont la couronne espagnole a officiellement reconnu la propriété de leurs terres (traité de Quilin). Des conventions internationales ont été signées reconnaissant les droits des indigènes (convention 169 de l'OIT) mais le gouvernement chilien ne les respecte pas.

Les Mapuche, privés de leurs ressources, sont aujourd'hui dans une situation de grande pauvreté. Les actions de protestation auprès des firmes se sont heurtées dans un premier temps aux complications juridiques que leurs opposants leur ont fait passer. Mais comme cela ne suffisait pas à les museler, **le gouvernement a utilisé les lois anti-terroristes instaurées par Pinochet pour criminaliser toutes les actions (pacifiques) de contestation et pour emprisonner les « meneurs ».** A ce jour, 96 sont inculpés pour des motifs fallacieux et ne sont toujours pas jugés. La police est soupçonnée d'avoir fait « disparaître » certains militants. Luis Llanquilef, qui devait accompagner Gaston en Europe a été interdit de sortie du territoire.

Les Mapuche ont créé une coordination entre le Chili et l'Argentine et une assemblée, l'Alliance territoriale du peuple mapuche en lutte, qui regroupe l'ensemble des identités territoriale et les Mapuche urbains, à Santiago notamment. Il existe également d'autres organisations ou référents à caractère plus politique comme l'Assemblée Mapuche de gauche, la CAM (Coordination Arauco Malleco), une des plus radicales, et le Conseil de toutes les terres. Ils ont participé aussi à la création de la coordination continentale des peuples indigènes, ils sont en contact avec le Réseau des peuples d'Amazonie et ont participé au Forum social mondial de Belem.

Ils ont aussi noué des contacts avec les syndicats de certains secteurs des firmes présentes sur leur territoire et même au-delà. En Argentine, ils ont soutenu le mouvement de Zanón (aujourd'hui FASINPAT : Fabriquer Sans Patron) et sont soutenus par le FPDS (Frente Popular Darío Santillán). Ils sont en contact avec le Syndicat des industries forestières du sud du Chili (USINFA, Union des syndicats forestiers) et avec le Syndicat des transports (Arauco). Ils ont parfois mené des luttes communes. Mais les Mapuche restent prudents en matière d'alliances car leurs préoccupations rentrent parfois en contradiction avec d'autres revendications salariales et syndicales. D'abord sur la question de la propriété collective des terres : est-elle compatible avec le travail salarié ? Sur des questions d'écologie aussi : faut-il replanter des espèces d'arbres originaires et rares ou des espèces transgéniques plus rentables, dans un cas cela signifie évidemment une baisse de l'exploitation et donc une menace sur les emplois des salariés de ce secteur... Ils déplorent également que leur engagement aux côtés des syndicats dans certaines luttes n'ait pas impliqué un engagement réciproque suffisant en retour.

Les élections présidentielles qui vont avoir lieu sous peu ne laissent guère d'espoir bien au contraire : c'est la droite qui risque de passer et de toute façon aucun candidat ne soutient les Mapuche.



Aujourd'hui, le but des Mapuche est de mettre en place une assistance juridique efficace pour défendre leurs droits contre les cabinets d'avocats des multinationales et contre les abus de la loi anti-terroriste que pratiquent les autorités. Des avocats ont déjà réussi à diminuer les peines de prison des inculpés cités. Mais il faudrait créer un bureau juridique d'une toute autre ampleur pour gagner en efficacité et crédibilité. Ils envisagent également de continuer la lutte sur le plan politique et de présenter des candidats à toutes les échelles. La CODEMA, Coordination pour la défense du territoire Mapuche a déjà été créée pour cet objectif. Mais évidemment, les Mapuche manquent de ressources financières pour développer tous ces projets vitaux.

Les Mapuche sollicitent la solidarité internationale, pour que leur situation soit connue et davantage médiatisée dans le monde. Ils sollicitent l'aide de toutes les organisations susceptibles de les soutenir.

Maroc : le Premier ministre ignore notre délégation internationale

Les syndicalistes cheminots de l'ODR sont victimes d'une très forte répression depuis trop longtemps : refus de congés, rétrogradation, mutations, sont le lot des militants, secrétaire général du syndicat a été licencié en janvier 2009. Dans la suite du travail international mené dans le secteur ferroviaire, des délégations de SUD-Rail (France) et du syndicat fédéral des cheminots de la CGT d'Espagne se sont rendues au Maroc, du 9 au 11 décembre.

Cela faisait suite à une demande d'audience, adressé au Premier ministre, un mois auparavant. Le gouvernement marocain couvre la direction de l'ONCF qui s'attaque à nos camarades : la délégation n'a pas été reçue !

Les organisations syndicales ODR/ODT, SUD-Rail/Solidaires, SFF/CGT ont publié un communiqué commun. Elles :

- ⇒ sont **indignés de ne pas être reçu**, ce qui est une marque de mépris vis-à-vis de nos syndicats.
- ⇒ Demandent **que cesse la répression syndicale**, et plus particulièrement contre les militants de l'ODT-ODR
- ⇒ Exigent la **réintégration du Secrétaire de l'ODR-ODT**, le **retour de tous les militants exilés** à leur résidence d'attache et l'**annulation pure et simple de toutes les sanctions** arbitraires prises à leur égard.
- ⇒ Continueront à exprimer leur **solidarité à leurs camarades de l'ODT-ODR** victimes de répression syndicale.
- ⇒ **Demandent, une nouvelle fois, d'être reçu le plus rapidement possible** pour résoudre ces graves problèmes.

Marche internationale pour la liberté de Gaza

Deux camarades de Solidaires participeront à la marche internationale pour Gaza le 31 décembre, dans laquelle elles représenteront notre union syndicale. Le départ de la Marche se fera depuis l'Egypte (ce qui pourra peut être permettre de rencontrer des syndicalistes avec qui nous sommes en contacts - indirects- depuis quelques temps).

L'objectif de la Campagne Civile pour la Protection du Peuple Palestinien, coordinatrice de la délégation française dont fera partie Solidaires, est de mettre à profit le passage de Rafah à Gaza pour **aller à la rencontre des gazaouis et les aider par exemple dans la reconstruction de leurs maisons, détruites par les bombardements israéliens.**

Le coût estimé du voyage et du séjour sur place est estimé à 1.400 euros par personne (billet d'avion, hébergement, nourriture, déplacements). Il faut donc 2.800 euros, pour financer la participation des deux camarades de Solidaires. 500 euros sont dégagés sur le budget national. Pour compléter, les fédérations et syndicats nationaux, ainsi que les Solidaires locaux, sont sollicités, afin que, en fonction de leurs moyens, ils contribuent à financer cet acte de solidarité internationale avec les palestiniens de Gaza, pour que le blocus qui les affame et les écrase soit levé.

www.protection-palestine.org

Boycott Désinvestissement Sanctions : mobilisations réussies...

Les 27, 28, 29 novembre, des militant-e-s de la Campagne BDS France ont menés des actions coordonnées à l'échelle nationale afin d'obtenir le retrait à la vente de tous les produits commercialisés par Agrexco-Carmel à Carrefour, sous l'étiquetage mensonger et illégal indiquant comme origine « Israël ».

Dans diverses villes de France, de Montpellier à Paris, ces mobilisations réussies ont été l'occasion de signaler à la direction de Carrefour ces produits hors la loi dans les rayons et de lui rappeler que la contestation du public grandit. Des milliers de tracts ont été distribués lors de ces journées, et de très nombreuses signatures de la pétition adressée et remise aux directions locales de Carrefour prouvent que la Campagne BDS prend de l'ampleur, et est soutenue par de plus en plus de consommateurs et de citoyens attachés à la justice et au droit.

AGREXCO-CARMEL, société fondée et détenue par l'État Israélien est un rouage essentiel de la politique de colonisation des Territoires Palestiniens. Elle exporte 70% des productions des colonies israéliennes dont celles de la vallée du Jourdain où 7000 colons se sont appropriés 95% des terres des paysans palestiniens et contrôlent 98% de l'eau. Au regard du droit international, en particulier de la 4^{ème} convention de Genève, les activités d'Agrexco-Carmel sont criminelles. **Carrefour est le principal distributeur français de ces produits**, et, en dépit des chartes de bonne conduite que l'enseigne s'est donnée, **le groupe n'a formulé jusqu'à présent aucune exigence à l'égard de ces produits fabriqués et distribués en violation des droits humains et du droit international.**

Les militant-e-s de la campagne française continueront donc dans les prochaines semaines et les prochains mois d'une part les actions de protestations visant à exiger le retrait des produits Agrexco Carmel dans les enseignes de la grande distribution mais aussi à se mobiliser contre le projet d'installation d'Agrexco Carmel à Sète, faisant de cette ville la porte d'entrée en Europe de tous ces produits.

<http://campagneboycott.blogspot.com/>

Commission Syndicats d'Amnesty International

Chaque année, Amnesty International organise une réunion avec les organisations syndicales avec qui elle a un partenariat (CFDT, UNSA, FSU) et/ou avec qui elles travaillent régulièrement (CGT, et maintenant Solidaires). Lors de cette rencontre, outre la commission Syndicats d'Amnesty International, il y avait Solidaires, CFDT, CGT, UNSA. La FSU était excusée.

Un partenariat Solidaires/Amnesty International est en cours d'officialisation. Une partie de la réunion a été consacrée au bilan des activités communes durant l'année écoulée, avec une volonté d'Amnesty International de pointer ce qui a été fait, et ce qui n'a pu être fait ou insuffisamment. **Concernant les propositions de travail pour 2010 :**

Commerce des armes : il s'agit de **soutenir la campagne pour un traité international sur le commerce des armes**. Lors d'une A.G. de l'ONU en octobre 2009, 153 pays ont voté pour un tel traité, le Zimbabwe a voté contre, et 19 pays se sont abstenus dont la Chine, la Russie, le Pakistan, l'Inde... 2010 et 2011 vont être consacrées aux négociations entre Etats. Les Etats Unis, pour l'instant, veulent imposer que ce traité soit établi sur la base d'un consensus global, ce qui, au mieux, en réduirait le contenu. **Amnesty International**, qui travaille sur ce sujet dans le cadre d'une plate-forme associative large en France, nous **proposera des démarches (interpellation des ministres, du président de la république) à compter de mai 2010**. Des actions symboliques pourraient être organisées.

Campagne « exigeons la dignité » : celle-ci a démarré en mai 2009. Elle est axée sur 4 objectifs : la pauvreté urbaine (les bidonvilles, les expulsions, ...), l'accès aux soins (notamment la mortalité maternelle), l'effectivité des droits, la responsabilité des entreprises extractives. Tous ces thèmes concernent les organisations syndicales. **Nous avons convenu que la Commission Syndicats d'Amnesty International nous recontacte vers fin février, pour que chaque organisation syndicale dise sur quel thème elle souhaite s'impliquer plus spécifiquement.**

Programme « personnes en danger » : chaque année, Amnesty International retient 12 cas à soutenir. Parmi ceux-ci, la commission Syndicats propose que nous assurions un suivi sur l'année de 2 cas :

- ⇒ **Konstantina Kuneva, syndicaliste bulgare travaillant en Grèce dans le nettoyage**, agressée à l'acide sulfurique parce qu'elle dénonçait l'exploitation des salarié-e-s de ce secteur, souvent immigrées.
- ⇒ **Adnane Hajji, militant syndical de l'enseignement, torturé et emprisonné avec d'autres leaders des manifestations de Redeyef et de la région de Gafsa**, en Tunisie. En fait, ce militant ayant été libéré, il s'agira à travers ce cas de prendre en charge l'ensemble des militants réprimés dans cette affaire.

S'agissant de 2 cas sur lesquels nous intervenons régulièrement, nous avons donné l'accord de Solidaires.

www.amnesty.fr/index.php

Le Comité International de soutien au Syndicalisme Algérien

Les premiers syndicats autonomes algériens, tel le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), sont nés au début des années 90, lors de la brève ouverture constitutionnelle au pluralisme politique et syndical. Ces syndicats font de leur premier principe une **autonomie complète** par rapport au pouvoir et aux organisations politiques. Ils existent aujourd'hui dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'administration publique etc. Ils sont souvent majoritaires dans ces secteurs et représentent une alternative par rapport à l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA). Les autonomes défendent un **syndicalisme de base, démocratique et revendicatif**. De plus, de nombreuses femmes se sont engagées dans ces syndicats qui, aujourd'hui, constituent de véritables outils de lutte pour la défense des droits des femmes.

La guerre civile des années 90 voit la mise en place de l'état d'urgence... qui n'a toujours pas été levé et qui donne un prétexte au pouvoir pour systématiquement harceler les autonomes jugés trop gênants : interdiction de réunion publique, droit de grève dénié, suspensions arbitraires des militants, mutations tout aussi arbitraires, surveillance permanente et pressions multiples font que les syndicalistes ont plus que jamais besoin de solidarité au niveau international.

C'est dans cette perspective que s'est créé le **Comité international de soutien au Syndicalisme Autonome Algérien (CISA)**. Regroupant des syndicalistes algériens et français, mais aussi, entre autres, des militants d'associations de défense des droits de l'Homme, le comité se donne pour objectif de développer un réseau de solidarité internationale. Il s'agit en premier lieu d'informer sur la situation en Algérie. Il s'agit également de multiplier les rencontres entre les autonomes et les syndicats, associations et ONG internationales... Le comité soutient les campagnes menées par les syndicats et les fait connaître. Dans cette perspective, la collecte d'une aide financière est primordiale : elle permettra aux syndicats de louer des locaux, de s'équiper, de développer leurs outils militants, de se déplacer pour les rencontres à l'étranger...

Le CISA est une association de droit français (loi 1901) ouverte à toutes et à tous, individus, associations et syndicats.

<http://cisa.unblog.fr/> comintersaa@gmail.com